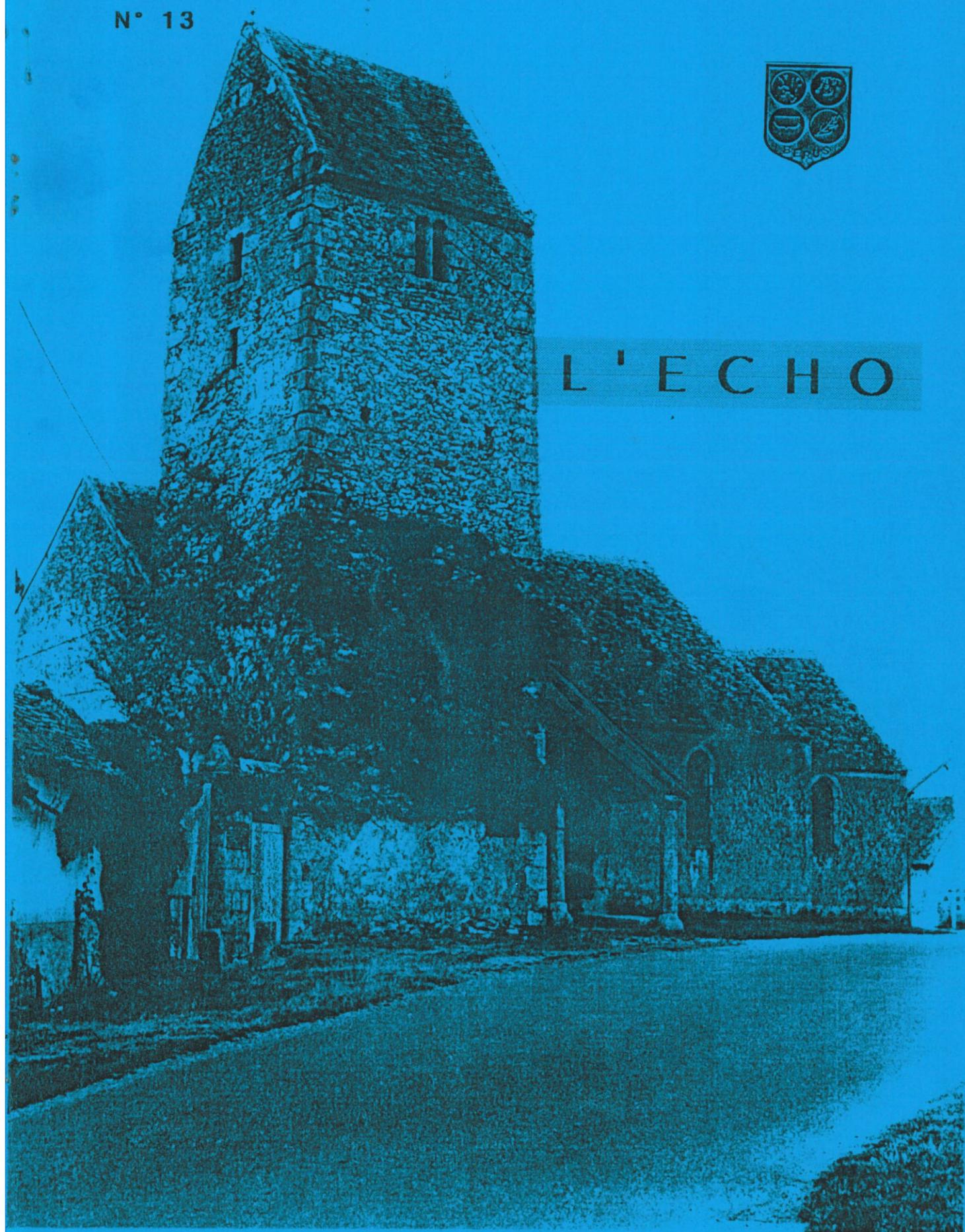


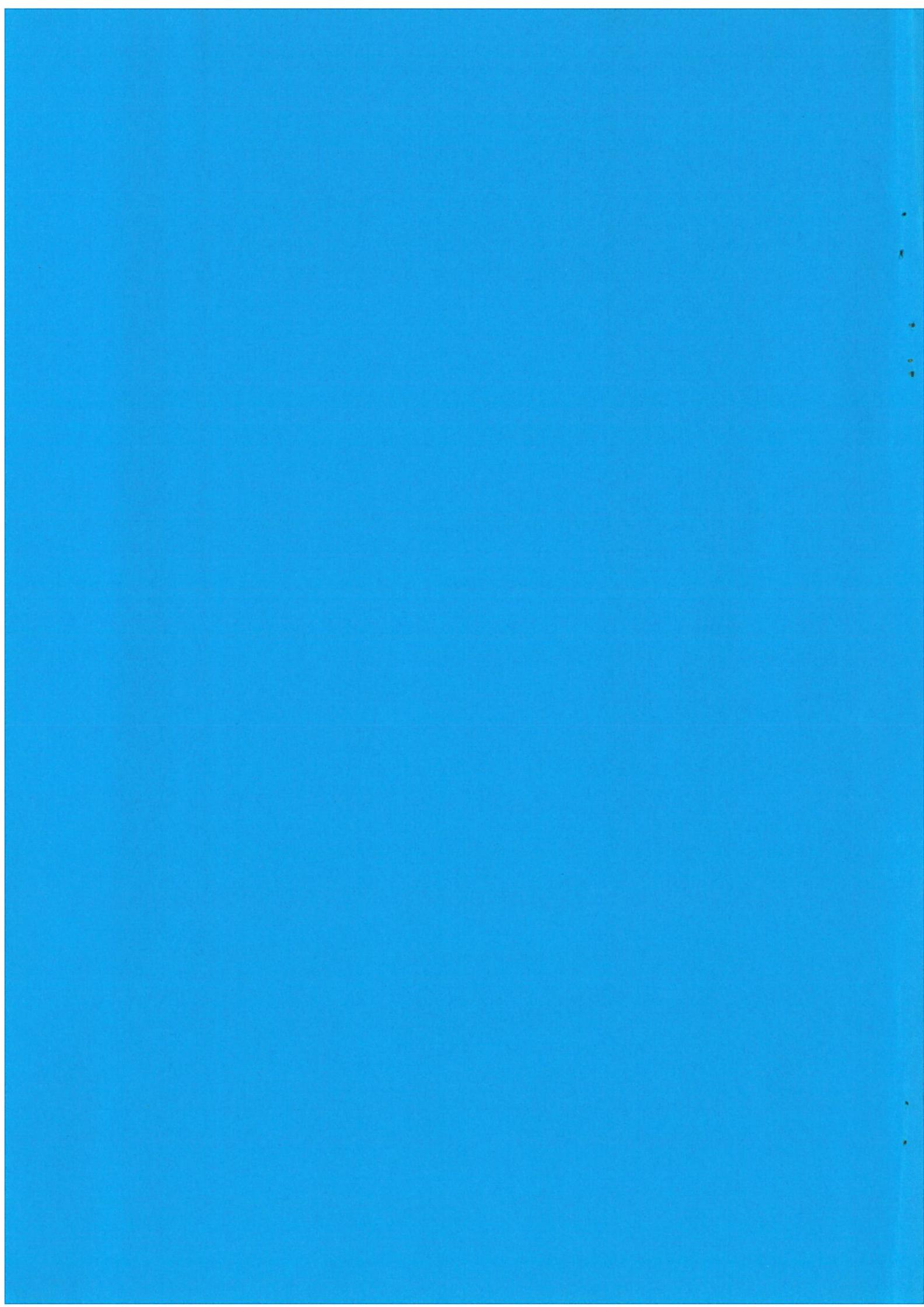
Béruis le : 20 Juin 1992

N° 13



L'ECHO





INFORMATIONS

PERMANENCES MAIRIE

TEL : 33.26.83.33

MARDI De 17 h 00 à 19 h 30

MERCREDI De 10 h 00 à 12 h 00

JEUDI De 15 h 00 à 18 h 00

A la permanence du Mardi, Monsieur le Maire et l'un des adjoints sont présents.

TAUX DE NITRATE

Norme O.M.S. : 50 mg/l.

Le prélèvement a été effectué au robinet de la cantine le 31 Mars 1992,

Le taux était de 11,4 mg/l.

ENLEVEMENT DES ORDURES

Les ordures sont ramassées le Jeudi matin à partir de 8 Heures.

Si le Jeudi est férié, le ramassage a lieu le Mercredi.

ENLEVEMENT DE LA FERRAILLE ET DES MONSTRES

Les Samedi 4 Juillet 1992

3 Octobre 1992

2 ou 9 Janvier 1993

TEXTILES USAGES

Un ramassage des textiles usagés aura lieu le 10 Octobre 1992. Un sac sera distribué à cette effet.

DECHETTERIE

Les déchets de jardin, ferraille, pierre, terre, carton, papier peuvent être déposés à la déchetterie, route de Gesnes, dans les bennes prévues.

HEURES D'OUVERTURE

Du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
le Samedi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

LISTE ELECTORALE

261 Personnes sont inscrites sur la liste
électorale au 28 Février 1992.
Les Personnes désirant se faire inscrire sur la
liste doivent se présenter à la Mairie.
Date limite des inscriptions le 31 Décembre 1992.

POMPIERS

En cas d'accident ou d'incendie vous pouvez obtenir
directement les pompiers en composant le 18 sur votre poste
téléphonique ou dans une cabine publique.

NOUVEAUX HABITANTS

- Mme COLIN-CUNY	La Palestine
- Mme LALANDE-PESCHAUD Brigitte	La Palestine
- Mr et Mme BODET Dominique	Les Grands Hêtres
- Melle DASSONVILLE Christelle	Les Fourneaux
- Mr et Mme VALENTIN Yves	Les Fourneaux

ETAT CIVIL

NAISSANCES

AUNIS Nicolas	le 20 Aout 1991
CHAUVEL Charlotte	le 16 Septembre 1991
MALLET Mégane	le 24 Novembre 1991
MANOURY Julien	le 5 Octobre 1991
MORVILLEZ Aude	le 25 Septembre 1991

MARIAGES

Mr BESNARDIERE Daniel et Melle BATONNIER Françoise
le 27 Juillet 1991
Mr BATONNIER Gilbert et Melle OUDRA Latifa
le 23 Novembre 1991

DECES

Mme CHEVALIER Marie-Louise le 7 Avril 1992

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune est inscrite au concours des villages fleuris pour l'année 1992 organisation départementale.
La commune organise un concours des maisons avec récompenses.

1 er Prix	300 Fr
2 eme Prix	200 Fr
3 eme Prix	100 Fr
4 eme Prix	50 Fr
5 eme Prix	50 Fr

COMMISSION COMMUNALE DE FLEURISSEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Président : Mr GOSSET
Membres : Mr HODECENT-Mme BAILLY-Mr FORGET

La commission communale passera fin Juillet 1992.

TRAVAUX REALISES EN 1991

Extention éclairage public à la Motte
Panneau de signalisation " prudence enfants "
Le chemin rural des communes

TRAVAUX PREVUS EN 1991

La Mairie
Les vitraux de l'église
Matériel informatique pour la Mairie
Assainissement de la Feuillère

COMPTE ADMINISTRATIF 1991

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

-Dépenses	639 013,61 Fr
-Recettes	1015 051,48 Fr

INVESTISSEMENT

-Dépenses	101 857,98 Fr
-Recettes	198 588,56 Fr

TAUX D'IMPOSITION POUR 1992

TAXE D'HABITATION	6,50 %
FONCIER BÂTI	11,52 %
FONCIER NON BÂTI	30,00 %
TAXE PROFESSIONNELLE	8,64 %

BUDGET PRIMITIF 1992

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Denrées et fournitures.....	78 200 Fr
Frais de personnel.....	177 125 Fr
Impôts et Taxes.....	3 000 Fr
Travaux et services extérieurs.	280 503 Fr
Participations et contingents..	90 876 Fr
Allocations et subventions.....	31 240 Fr
Frais de gestion générale.....	87 800 Fr
Frais financiers.....	27 442 Fr
Prélèvement pour dépenses d'inv	<u>253 652 Fr</u>
TOTAL :	1029 838 Fr

RECETTES

Produits d'exploitation.....	44 500 Fr
Produits domaniaux.....	4 600 Fr
Produits financiers.....	818 Fr
Recouvrements et subventions...	42 805 Fr
Dotations versées par l'état...	260 835 Fr
Impôts indirects.....	24 770 Fr
Contributions directes.....	276 073 Fr
Produits antérieurs.....	<u>376 037 Fr</u>
TOTAL :	1029 838 Fr

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES

Excédent d'investissement reporté	96 730 Fr
Subventions d'équipement.....	49 800 Fr
Prélèvement sur recettes de fonc	253 652 Fr
Participations à des travaux d'équipement.....	24 318 Fr
Recouvrement de créances à long ou à moyen terme.....	<u>1 671 Fr</u>
TOTAL :	426 171 Fr

DEPENSES

Remboursement d'emprunts.....	43 721 Fr
Règlement de dettes à long ou à moyen terme.....	13 438 Fr
Aquisition de Bérus de meubles et immeubles.....	71 510 Fr
Travaux de bâtiments.....	251 461 Fr
Prêts et avances à long ou moyen terme.....	<u>46 041 Fr</u>
TOTAL :	426 171 Fr

SUBVENTIONS COMMUNALES

Comice agricole du canton de St Paterne..	800 Fr
IMC La fresnay sur Chédouet.....	130 Fr
Ligue contre le cancer.....	110 Fr
Sapeurs pompiers de Oisseau le Petit.....	250 Fr
Centre documentation pédagogique de Mamers	75 Fr
Personnes âgées du canton de St Paterne..	155 Fr
Association des retraités de Bérus.....	2 100 Fr
C.C.A.S Bérus.....	5 380 Fr
Comité des fêtes de Bérus.....	3 000 Fr
Association des Anciens Combattants.....	2 000 Fr
S.P.A.....	250 Fr
Centre aéré d'Hesloup.....	2 500 Fr
A.P.A.S.H.....	125 Fr
Paralysés de France.....	125 Fr
Ronde cycliste de Perseigne.....	300 Fr
Association départementale Maires et Adjoint	60 Fr
Prévention routière.....	60 Fr
Subvention cantine.....	3 000 Fr
Association gymnastique de Bérus.....	700 Fr
Association Bérusiéenne de loisirs.....	450 Fr
Colléges d'ancinnes.....	50 Fr
Centre social oisseau (été jeune).....	200 Fr
A.C.O.F.....	700 Fr
TOTAL :	22 520 Fr

COMITE DES FÊTES

Présidente	:	Mme LAMARE Claudine
Vice Président	:	Mr RIVIERE Guy
Trésorière	:	Mme TREBOUET Monique
Vice Trésorier	:	Mr CUCHET Henri
Secrétaire	:	Mr AUDOUIN Daniel
Vice Secrétaire	:	Mme COUILLAUT Monique

Après la marmite Sartoise du 21 Mars 1992 et la fête communale des 23 et 24 Mai 1992, nous organisons un concours de 17 le 24 Octobre 1992 à 20 h 30.

Nous vous remercions de votre participation à nos différentes manifestations et nous vous attendons avec plaisir pour celles à venir.

Notre assemblée générale aura lieu :
le 14 Novembre 1992 à 20 h 30.

Béru

RESPONSABLE DE L'ANIMATION LOCALE

Le comité des fêtes a bien fonctionné



« En 1991, nous nous sommes occupés de l'organisation du repas des Aînés, de l'arbre de Noël. Nous avons mis sur pied l'assemblée annuelle, un concours de 17 — il n'y en a pas eu depuis longtemps — et une rencontre conviviale. C'est un bilan acceptable car nous avons réussi à tenir la route » C'est bien ce que pense la quinzaine de personnes venue assister à l'assemblée générale du comité des fêtes. Le bilan présenté par Claudine Lamare, qui a su prendre ses responsabilités, est très encourageante. Il reste à faire partager les responsabilités par davantage d'habitants.

Sans être riche, le comité a clôturé son exercice de manière satisfaisante, puisque positive. Dommage que la trésorière qui l'a présenté de brillante manière, Mme Mention, soit obligée de se retirer pour « raisons strictement personnelles ». L'ensemble du bureau (notre photo) a tenu à la remercier pour le bon travail effectué. Tout le monde va maintenant préparer le prochain arbre de Noël prévu à 14 h 30 **dimanche 22 décembre**, avec la participation de clowns à la salle polyvalente.

Pour conclure, le vote pour le renouvellement du bureau n'a pas apporté de surprises : présidente, Claudine Lamare ; vice-président, Guy Rivière ; secrétaire, Daniel Audoin ; adjoint, Monique Couillaud ; trésorier, Monique Trébouet ; adjoint, Henri Cruchet ; membres, Gisèle Trocherie, Denis Julien, Monique Audoin, Gilles Lamare.

Béru

IL N'Y EN AVAIT PAS EU DEPUIS 7 ANS

Le comité relance les concours de cartes



En l'occurrence un concours de 17 qui a réuni 56 joueurs. « Pour un début, ce n'est pas si mal » nous a confié Claudine Lamare, la présidente du comité des fêtes. Ce sont deux Béruissiens qui ont pris les premières places. Pourtant, parmi les femmes présentes, il y avait des championnes (notre photo).

1. Guy Moallic, 768 pts ; 2. Guy Rivière, 764 pts ; 3. Marie-Thérèse Pioger, 756 pts ; 4. Béatrice Manoury, 754 pts ; 5. Joël Bihoreau, 739 pts.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE DE BERUS

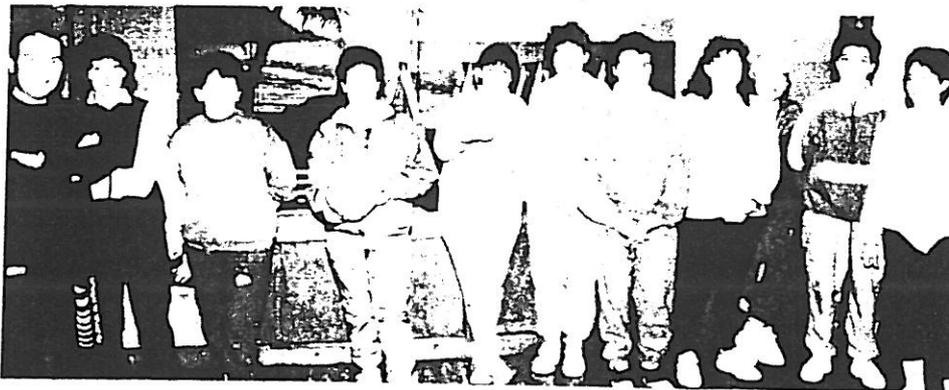
Présidente	:	Mme LENOIR Régine
Trésorier	:	Mr MORTEAU Jacky
Vice Trésorière	:	Mme BAILLY Rolande
Secrétaire	:	Mme FORGET Françoise
Vice Secrétaire	:	Mme STUMPF Jacqueline

Les cours de gym ont lieu de Septembre à Juin tous les Jeudis à 20 h 30 à la salle polyvalente.

BERUS

EN COURSE DEPUIS 10 ANS

La gym tonique s'éclate



On ne le savait pas et pourtant c'est vrai : depuis 10 ans, Bérus a une gentille petite association. Elle permet à un groupe formidable de bien travailler pour se maintenir en forme.

Même si ce groupe a subi des évolutions pendant cette décennie, Raymonde Morteau qui en est l'animatrice exprime sa satisfaction, tous ses élèves sont charmants. Fait à signaler, il y a aussi deux hommes ; comme leurs collègues féminines ils ont compris qu'il fallait travailler pour conserver la ligne.

A ces cours de gym volontaire, l'association accueille toujours de nouveaux adhérents à la salle polyvalente. Le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30. On peut aussi se renseigner. Tél. 33.31.73.60.

CLUB DES AÎNES RURAUX

Présidente	:	Mme HERSANT Marthe
Vice Présidente	:	Mme TROCHERIE Gisèle
Secrétaire	:	Mme TOUCHARD Jacqueline
Vice Secrétaire	:	Mme PLANCHAIS Yvonne
Trésorière	:	Mme LEROUX Marie-Louise
Vice Trésorier	:	Mr HERSANT Roger

Les réunions du club ont lieu le premier jeudi de chaque mois à la salle polyvalente à 14 h.

Cette année la 4^{ème} journée cantonale de la forme des aînés ruraux a été organisée par le club de Bérus sous la présidence de Madame HERSANT.

130 Personnes ont participé aux différentes activités (pétanque, vélo, marche, jeux de cartes).

RONDE DE PERSEIGNE

La course cycliste amateur " La Ronde de Perseigne " se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 Juillet 1992 en trois étapes.

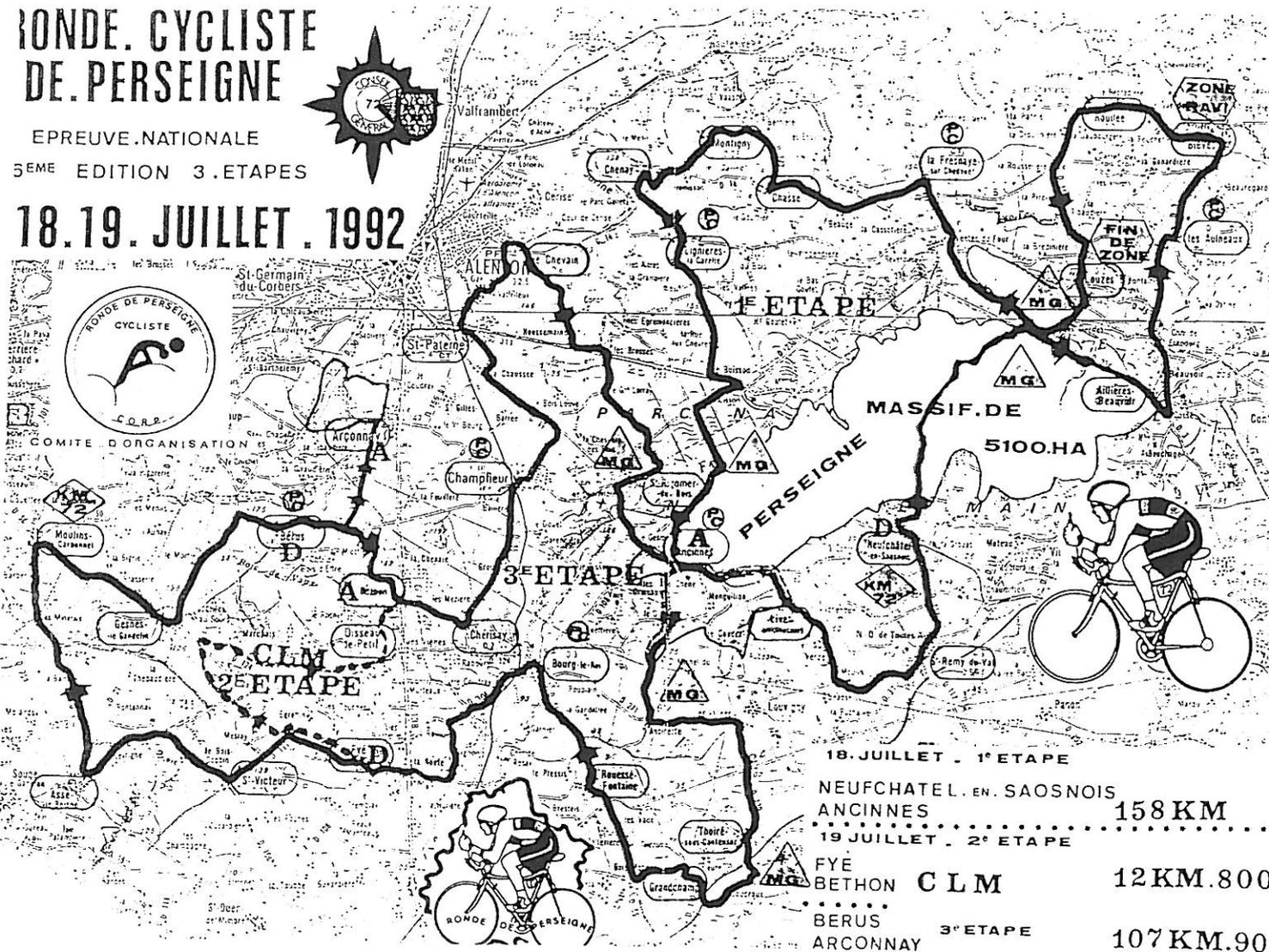
- | | | |
|-------------|------------------------|---------------------|
| 1 ère étape | 18 Juillet | Neufchatel-Ancinnes |
| 2 ème étape | 19 Juillet(matin) | Fyé-Béthon |
| 3 ème étape | 19 Juillet(après midi) | Bérus-Arçonay |

Départ de Bérus et un deuxième passage à Bérus.

RONDE. CYCLISTE DE. PERSEIGNE

EPREUVE. NATIONALE
5EME EDITION 3. ETAPES

18.19. JUILLET. 1992



ASSOCIATION BERUSIENNE DE LOISIRS

L'information des activités se fait par ce journal et aussi 2 à 3 semaines auparavant par affiche à la Mairie, à l'école et à la salle polyvalente. Merci de faire circuler l'information.

EN RAPPEL

-Le 30 Novembre 1991, une soirée "Couscous maison" a ravi la centaine de participants.
-En Février 1992 "Le Carnaval en délire"
-Le 14 Juin 1992, le soleil a couronné la sortie pique-nique faite sur le site de la source Ste Anne. Les cyclistes ont apprécié la fraîcheur de l'eau de la source. Les gastronomes ont fait rougir les braises du barbecue et ont régalé les convives. "Rendez-vous l'année prochaine"

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- En Septembre : Sortie à pied (pique-nique)
- En Février : Soirée crêpes
- En Juin : Le pique-nique

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le rangement du grenier de la future Mairie a remis à jour le stock de livres de l'ancienne bibliothèque. L'état de conservation est bon et la poussière enlevée, ils seront présents en Septembre dans une nouvelle bibliothèque municipale.

PERMANENCE LE MERCREDI DE 17 à 18 h.

P.S. Notre stock de livres est faible et ancien, si vous souhaitez vous séparer de livres, bandes dessinées, de revues (Type Géo) ou jeux de société, faites en don à la bibliothèque municipale. PENSEZ AUX ENFANTS

CENTRE SOCIAL DE OISSEAU LE PETIT

VACANCES DE VOS ENFANTS

ETE 1991

- 3 Stages effectués - 2 équitation piscine
- 1 animation poney

Centre aéré d'Hesloup

155 Journées effectuées par les enfants en Juillet
Août

ETE 1992

La commune verse une subvention

- 1/ centre aéré d'Hesloup
15 Fr par jour, par enfant, durée 21 Jours
dans l'année.
- 2/ centre social de Oisseau le petit
10% des stages avec un minimum de 25 Fr
1 stage par enfant

PERMANENCES - SERVICES

ASSISTANTES SOCIALES

- Mme BIGNON : † Au Centre Social de Oisseau
le jeudi de 13h15 à 17h15
- † A la mairie de Rouessé Fontaine
1er lundi du mois de 15h à 18h
- Mme LAGUESSE MADELIN : † A la mairie d'Arçonnay,
le lundi de 11 h à 12 h
- † A la mairie de Champfleu
le lundi de 14h15 à 15h45
- † A la mairie de Gesnes le G,
le jeudi de 11 h à 12 h

PUERICULTRICE

- Mlle MDRAND : † Au Centre Social de Oisseau
le mardi, mercredi et vendredi
de 9 h à 10 h

EDUCATRICE

- Mme GUESNE : au Centre Social de Oisseau
tous les vendredis

SECURITE SOCIALE

- Mme LEROY : au Centre Social de Oisseau
4ème mardi du mois
de 9 h 30 à 11 h 30

PERMANENCE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (P.A.I.O)

- Mme MEUNIER : au Centre Social de Oisseau
les 12 septembre, 10 octobre
14 novembre, 5 décembre

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (A.N.P.E)

- M. VRIGNAULT : au Centre Social de Oisseau
le 4ème jeudi de chaque mois
Prendre rendez-vous
Tél. : 43.97.65.84

U.R.S.S.A.F (pour vous aider dans les déclarations trimestrielles d'employeurs)

- au Centre Social de Oisseau
les mardis 22 octobre et
28 janvier 92
de 14 h à 15 h

PERMANENCE M.S.A

Au Centre Social

- Animatrice : Mme JAMIN
tous les jeudis matins
de 9 h à 12 h
- Contrôleur : M. DRONNE
3ème jeudi du mois

CONSEILLER AGRICOLE

- M. MAILLET : tous les jeudis matins
de 9 h 30 à 12 h
Tél. : 33.26.92.57

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT (C.A.U.E)

Prendre rendez-vous au Centre Social

Le Centre de Loisirs de Fyé ouvrira du 9 au 31 juillet pour les enfants de 4 à 12 ans, de 9 h à 17 h 30 (possibilité d'accueil dès 8 h). Activités proposées :

- Activités de pleine nature
- Piscine
- Chants et danses
- Activités manuelles
- Activités sportives
- Camp itinérant kayak (du 20 au 24 juillet) pour les enfants de 8 à 12 ans sachant nager

Tarifs : 50 francs par jour

1 semaine	250 F.
2 semaine	500 F.
3 semaine	750 F.
9 et 10 juillet	100 F.
+ adhésion association	75 F.

INSCRIPTIONS AUPRES DE Mme BEAUQUESNE Tél. 33.26.42.31
Mme LEMARIE Tél. 33.26.95.98
Mme FAUTRAD Tél. 33.26.81.01

VACANCES

JEUNES



Tel : 33.26.90.76

Afin que les difficultés de transport à la Ruche de Fyé ne soient pas un handicap pour les vacances de vos enfants, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'assurer le TRANSPORT GRATUIT de TOUS les enfants de la commune de Oisseau le Petit.

Pour en bénéficier, INSCRIVEZ-LES à la mairie de Oisseau le Petit AVANT LE 4 JUILLET 92.

ETE 1992

LE CENTRE SOCIAL VOUS PROPOSE :

ANIMATIONS EN JUILLET

+ 10 ans	- Découverte de la Mayenne Randonnée pédestre sur 3 jours du 14 au 17 juillet 3 nuits sous la tente...	160 F.
+ 10 ans	- Activités nautiques* du 20 au 24 juillet à Sillé le Guillaume	450 F.
+ 8 ans	- Equitation - Piscine* du 27 au 31 juillet à Mamers	400 F.
+ 10 ans	- Stage couture du 20 au 24 juillet à Oisseau le Petit	130 F.

ANIMATIONS EN AOUT

+ 10 ans	- Rallye - vélo mercredi 5 août	20 F.
5 - 10 ans	- Centre de Loisirs du 17 au 21 août de 9 h 30 à 17 h 30 à Ancinnes	350 F.
	- Après-Midis Loisirs du 17 au 21 août de 14 h à 17 h 30 à Ancinnes	150 F.
+ 10 ans	- Camp au Croisic Hébergement sous tente... du 17 au 21 août voyage en train	600 F.
+ 6 ans	- Voyage au Parc Astérix mercredi 26 août	170 F.
+ 8 ans	- Stage tennis à Ancinnes à Arçonnay, à Gesnes le G. du 31 août au 4 septembre	120 F.

Des réductions sont prévues pour les familles nombreuses et d'autres aides peuvent intervenir selon les communes. Se renseigner au Centre Social.

Des plaquettes plus détaillées sur l'ensemble des activités sont à votre disposition au Centre Social et en Mairie.

* Ramassage en car sur certaines communes (nous demander)

Inscriptions par ordre d'arrivée selon les places disponibles
IMPERATIVEMENT AVANT LE 3 JUILLET pour les activités de juillet
AVANT LE 3 AOUT pour les activités d'août



Les Champs Roux
72610 OISSEAU LE PETIT
Tél. : 33.26.90.76



ACTIVITES NAUTIQUES

Dates : 20 - 21 - 22 - 23 et 24 juillet 92

Lieu : Lac de Sillé le Guillaume

Transport : En car matin et soir

COMMUNES	HEURES	HEURES
	DEPART	ARRIVEE
Saint-Paterne	8 H 15	18 H
Champfleu	8 H 20	17 H 50
Arçonnay	8 H 25	17 H 45
Oisseau le Petit	8 H 30	17 H 40
Fyë	8 H 35	17 H 35
Gesnes le Gandelin	8 H 40	17 H 30
Assé le Boisne	8 H 45	17 H 25
Fresnay sur Sarthe	8 H 30	17 H 20

Activités aux choix : Planche à voile
Canoe
Dériveur (optimist-420) } *activité aux choix*

Animateurs : Jean-Pierre CORBEAU
Gaëlle COQUILLARD

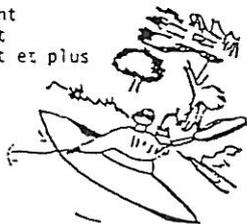
Age : à partir de 10 ans

Conditions : savoir nager (brevet de 50 mètres)

Prix : 450 francs pour le 1er enfant
430 francs pour le 2è enfant
410 francs pour le 3è enfant et plus

Prévoir pique-nique chaque jour.

Inscriptions - Informations
AVANT LE 3 JUILLET
au Centre Social de OISSEAU LE PETIT
Tél 33.26.50.76



EQUITATION - PISCINE

Dates : 27 - 28 - 29 - 30 et 31 juillet 92

Lieu : Mamers

Transport : En car matin et soir

COMMUNES	HEURES	HEURES
	DEPART	ARRIVEE
Le Chevain	8 H 10	17 H 55
Saint-Paterne	8 H 15	17 H 50
Champfleu	8 H 20	17 H 45
Arçonnay	8 H 25	17 H 40
Oisseau le Petit	8 H 30	17 H 35
Fyë	8 H 35	17 H 30
Bourg le Roi	8 H 40	17 H 25
Ancinnes	8 H 45	17 H 20

Activités : Equitation au club hippique de Mamers
Piscines en fonction du temps
Tennis
Randonnées Vieux
Découverte de Mamers

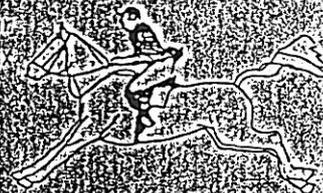
Age : à partir de 10 ans

Prix : 400 francs pour le 1er enfant
380 francs pour le 2è enfant
360 francs pour le 3è enfant et plus

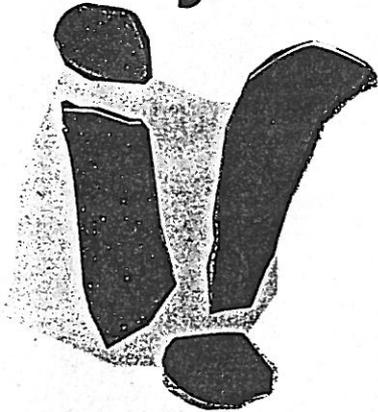
Prévoir pique-nique chaque jour.

Animateurs : Anne-Marie THEROUX
Nicole HUGUET

Inscriptions - Informations
AVANT LE 3 JUILLET
au Centre Social de OISSEAU LE PETIT
Tél 33.26.50.76



INFORMATION JEUNESSE



Criz
Pays de la Loire

UN POINT INFORMATION JEUNESSE PRES DE CHEZ VOUS

TOUT POUR TOUS

Finie la course à l'information. Elle est regroupée dans le T.I.L.T. et accessible immédiatement en auto documentation.

TOUT SUR TOUT

En consultation rapide et pratique par grands secteurs :

1. Enseignement
2. Formation Professionnelle
3. Emploi
4. Formation permanente
5. Société et vie pratique
6. Loisirs
7. Vacances
8. Etranger
9. Sports

P.I.J. (Rue Sorbiers)
72610 ARCONNAY

Permanences :

lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
17 h à 19 h

Mercredi 14 h à 19 h

Samedi 14 h à 16 h

IMPRIMERIE CRU

SIVOS BERUS BETHON CHERISAY

PATINOIRE

Au cours des mois de Janvier et Février tous les enfants des écoles du Sivos ont fréquenté la patinoire d'Alençon

PISCINE

Pendant le mois de Juin, le lundi matin et le mercredi matin, les enfants du Sivos se rendent à la piscine de Fresnay sur sarthe.

KERMESSE

La kermesse des écoles avec la distribution des prix a eu lieu à Berus le 20 Juin 1992.

LAMASSAGE SCOLAIRE

S.I.V.O.S. BERUS-BETHON-CHERISAY

CIRCUIT ALLER

- 7 H 45 - BERUS ECOLE
- 7 H 50 - BERUS La Miottière
- 7 H 54 - BETHON ECOLE
- 7 H 56 - BETHON La Chesnaie
- 8 H 05 - BOURG-LE-ROI - Place Monument
- 8 H 07 - CHERISAY - La Gare
- 8 H 10 - CHERISAY - ECOLE
- 8 H 15 - BETHON - ECOLE
- 8 H 19 - BERUS - La Miottière
- 8 H 24 - BERUS - ECOLE



CIRCUIT RETOUR

- 5 H 17 - BERUS ECOLE
- 5 H 22 - BERUS La Miottière
- 5 H 26 - BETHON ECOLE
- 5 H 31 - CHERISAY ECOLE
- 5 H 34 - CHERISAY La Gare
- 5 H 36 - BOURG-LE-ROI - Place Monument
- 5 H 47 - BETHON La Chesnaie
- 5 H 51 - BETHON ECOLE
- 5 H 55 - BERUS La Miottière
- 7 H 00 - BERUS ECOLE



ECOLE

- HORAIRES :

Lundi	8 H 30 - 11 H 30
Mardi	
Jeu	13 H 15 - 16 H 15
Vendredi	
Mercredi	8 H 30 - 11 H 30

- ACTIVITES PERISCOLAIRES :

- Patinage sur glace
- Découverte de la nature (sortie botanique etc....)
- Activités sportives
- Classe de neige
- Piscine
- Voyages

- DISTRIBUTION DE PRIX : en fin d'année scolaire

GARDERIE

ELLE EST GRATUITE

Communes	Jours scolaires	ouverture le matin	Fermeture le soir
BERUS	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	7 H 45	18 H
BETHON	Mercredi	7 H 45	12 H
CHERISAY	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	8 H 00	17 H
	Mercredi	8 H 00	12 H
	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	7 H 15	18 H
	Mercredi	7 H 15	12 H

RAMASSAGE SCOLAIRE

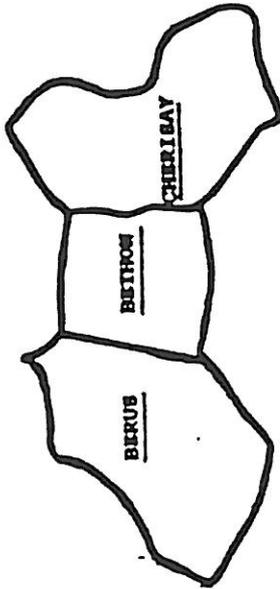
- Il est GRATUIT
- Un abri existe à chaque point d'arrêt
- Dans le cas où une personne adulte est chargée de la surveillance des enfants

CANTINE SCOLAIRE

- Une cantine existe dans chacune des Communes,
- Elle est ouverte les "lundi, mardi, jeudi, vendredi"
- Le prix du repas est de 16 F 30 pour 1991

S.I.V.O.S

BERUS-BETHON-CHERISAY



Le S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de BERUS-BETHON-CHERISAY a été créé le 11 avril 1986. Sa vocation est uniquement scolaire, il a en charge l'organisation et la gestion du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Ce R.P.I. comprend 4 classes.

Lieux	Classes
BERUS	Maternelle
BETHON	C. P.
BETHON	CM1 - CM2
CHERISAY	CM1 - CM2

La Classe maternelle accueille les enfants à partir de 3 ans.

Des statues sauvées de l'oubli

LES STATUES

Des Atençonnois, M. et Mme Lecendrier, nouveaux propriétaires du Manoir de la Poterie, ont permis le sauvetage de quatre statues datant probablement du XVI^e siècle. Grâce à une contribution du Conseil Général, samedi 9 mai elles ont pris le chemin des services départementaux pour une sérieuse remise en état et leur conservation dans le temps.

En bois, qui fut polychrome, l'une représente « une Vierge à l'Annonciation, car elle a la main droite posée sur la poitrine » ont expliqué l'abbé Peschet, curé desservant, et l'abbé Loxq, son prédécesseur. Les trois autres statues représentent des moines et probablement un ange.

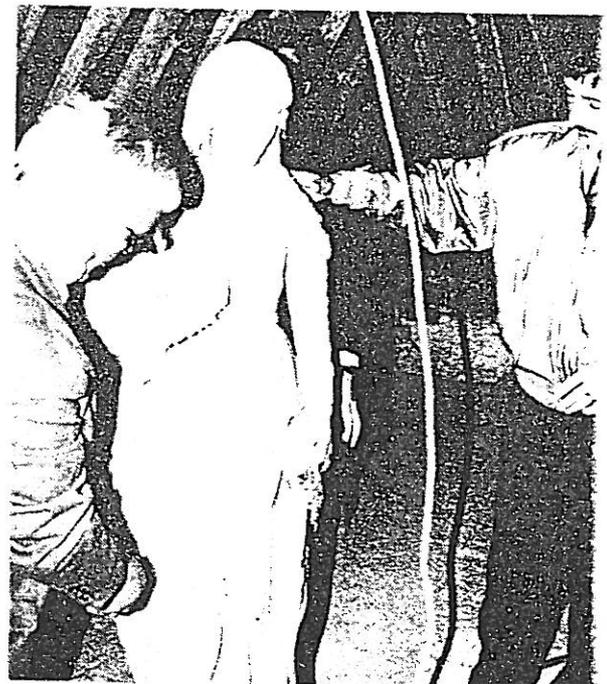
Ces statues, dont on a découvert l'existence grâce au travail d'un historien local, Gaëtan de Nanteuil, ont peut-être été cachées au Manoir de la Poterie au moment de la Révolution. Rien ne semble s'opposer à cette assertion. Mais elles pourraient aussi avoir été récupérées, en l'église de Bérus, par le sieur Amyot de la Poterie, dès le XVII^e siècle. Gaston Morineau, autre historien local, y fait allusion dans une communication à la Société historique et archéologi-

que de l'Orne. Dans son bulletin n° 33, du 4^e trimestre 1911, il écrit : « (...) seraient-elles un cas du curé Lecomte à son Amyot... ? » s'interroge. Ceci faisant suite à un cc avec le seigneur de Boisdeffé au fait que François Lecor, curé de Bérus dans la seconde moitié du XVII^e siècle, avait la défense du sieur Amyot. Nous laisserons le soin aux spécialistes de trancher.

Une convention

Après divers contacts avec le maire, Gilbert Gosset, la ville de Bérus, le conseiller général de France, le conseiller général Jacques Tirouflet obtenait l'accord du Département pour qu'elles soient prises en charge. MM. Colombel, chargé des affaires culturelles du département et Guilbaut, conservateur des objets mobiliers, chargés de cette mission, étaient présents samedi à Bérus.

Ces statues vont faire l'objet d'une convention entre le Département et la commune de Bérus. Après restauration, elles pourront revenir à Bérus, ne serait-ce que pour être exposées.



La statue de la Vierge a été descendue avec précaution de la pente où elle avait été cachée

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author provides a detailed breakdown of the company's revenue streams. This includes sales from various product lines and services. The data shows a steady increase in revenue over the past year, which is attributed to market expansion and improved operational efficiency.

The third section focuses on the company's financial health and liquidity. It highlights the strong cash flow and the ability to meet all financial obligations. The author also mentions the company's commitment to maintaining a low debt-to-equity ratio, which is a key indicator of financial stability.

Finally, the document concludes with a summary of the company's overall performance and future outlook. The author expresses confidence in the company's ability to continue its growth trajectory and achieve its long-term strategic goals.

